

Vimoutiers

Au clos Maillard, les constructions sont sorties de terre

Les délais sont tenus. La mise en location des dix logements construits par la Sagim, rue du Dr-Maillard, interviendra dans les semaines à venir. Ce projet de construction, dont le chantier a débuté en février 2014, aura mis au moins dix ans avant de sortir de terre.

Sur une parcelle de terrain de 2 420 m², située entre l'espace Rebmann et la salle de tennis de table Emeric-Martin, sont construits dix logements, type résidence de ville. Six T4 (comprenant un étage et deux salles de bains) et quatre T3, chacun doté d'un garage. Tous les logements répondent aux normes sur l'accessibilité et sont « économiques », explique Béatrice Legris, adjointe au directeur en charge de la gestion locative.

« Bien conçu »

Le projet initial de la Sagim portait sur l'idée d'un immeuble, à l'instar de celui édifié en face. Mais au fil du temps et surtout afin d'adapter l'offre à la demande, « j'ai souhaité que le bailleur social revoie sa copie en s'orientant sur des maisons individuelles afin de favoriser l'installation de familles avec enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées », a indiqué Guy Romain, la maire, lors d'une visite organisée lundi, à destination des élus siégeant au sein de la commission logement et des membres du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Dans l'ensemble, tous ont convenu qu'il s'agissait là d'une belle réalisation « bien pensée et bien conçue ». Bertrand de Colombel, conseiller de



Les élus siégeant au sein de la commission logement et ceux du Centre communal d'action sociale ont été conviés à venir visiter les lieux, lundi.

la minorité, a émis un seul bémol : « Il est dommage que côté rue, il n'y ait pas d'intégration urbaine car à l'intérieur, c'est beaucoup plus réussi. »

Du côté de la Sagim, cette opération s'inscrit dans le cadre « de notre projet d'entreprise, Elan 2014-2020, qui a pour but, à terme, la certification de la qualité de service. Ce projet vise à changer l'image du logement social, à l'instar du

programme mené à Vimoutiers », commente Florent Poittevin de La Frégonnière, directeur général délégué adjoint.

Le coût de l'opération se chiffre à 1 340 000 €. Le plan de financement est le suivant : DDT, 23 000 € ; Ville de Vimoutiers, 15 310 € ; conseil départemental, 15 000 € ; emprunt à la caisse des dépôts et consignations, 800 000 € ; fonds propres, 486 690 €.



Les logements sont conçus avec des placards intégrés dans les chambres et dans la salle-salon.